



300 m

1 h 00

Facile

Saint-Just-Luzac

Charente-maritime



Le Moulin des Loges

Marais et marées en Seudre

Espace frontière entre terre et mer, entre eau douce et eau salée, la zone des marais autour du moulin réunit les atouts naturels propices à l'épanouissement d'une flore et d'une faune exceptionnelles, et au développement de nombreuses activités humaines. Le Conservatoire du littoral a lancé la mise en valeur du site en restaurant le bâtiment du moulin. Ce dernier est ouvert au public avec la participation de la communauté de communes du bassin de Marennes.



Un peu d'histoire

Au XII^e siècle, l'histoire du moulin est d'abord liée à celle des marais et des activités qui ont façonné le paysage. La fréquentation du public permet au moulin de revivre, ce qui fait de lui l'un des derniers moulins à marée d'Europe encore en activité.

Opération sauvegarde

Le site est propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes intervient pour gérer cette zone en partenariat avec les professionnels et les acteurs locaux.

Faune et flore

Le marais de la Seudre est l'un des plus grands marais salés atlantiques où se côtoient des prairies humides de marais doux

et saumâtres, sur des sols argileux et bordées par les terres hautes.

Cette diversité de milieux permet l'implantation d'une grande variété de faune et de flore.

Dans ce marais, l'eau de mer est omniprésente. Les plantes qui y poussent sont tolérantes au sel : ces végétaux sont qualifiés de flore halophile.

L'homme

LE SEL

Dès le XI^e siècle et suite à l'envasement des rivages de la presqu'île de Marennes, les hommes ont endigué ces territoires pour produire « l'or blanc » de l'époque : le sel. Les bassins (salines ou jas) et fossés sont encore bien visibles dans le paysage, ils sont réhabilités soit pour l'ostréiculture soit pour la pêche traditionnelle.

LES FOSSÉS À POISSONS

Cette technique de pêche consiste à faire entrer les alevins de mer dans les bassins (anciens fossés d'eau de mer) pour les faire grandir en vue d'être pêchés les années suivantes. Les hôtes de ces fossés sont traditionnellement l'anguille, le mulot, la plie, la daurade, la crevette et le crabe.

L'ÉLEVAGE

Les marais de la Seudre constituent un vaste ensemble de prairies humides pacagées de plus de 8 500 hectares. Ce pâturage permet le maintien d'un paysage ouvert, sans quoi les ronces et les arbustes coloniseraient les marais. En broutant les prairies, ces animaux participent à l'équilibre du marais et à la conservation de l'écosystème.

INFOS UTILES

Accès De Saintes/Royan : D 728 entre Saint Just-Luzac et Marennes
De Marennes/La Tremblade/Oléron : D 728 entre Marennes et Saint Just-Luzac. Entre le hameau des Fontenelles et de Mauzac.
Par les pistes cyclables : depuis la Cité de l'huître ou Luzac.

À ne pas manquer ! Le fonctionnement de la roue à aube, mais seulement à marée basse. Rens. : communauté de communes du bassin de Marennes (*Hors saison : visite sur réservation*)

Pratique Le parcours est ponctué de panneaux d'explication. Panneau d'accueil à l'entrée. Possibilité d'emprunter les sentiers de la Seudre pour pousser la visite plus loin. À emporter : jumelles.

Contacts Communauté de communes du bassin de Marennes
05 46 85 98 41 / Moulin des Loges 05 46 47 35 77 - <http://www.bassin-de-marennes.com/que-faisons-nous/culture-et-patrimoine/le-moulin-des-loges/horaires-et-tarifs.html>

